



Programme d'après-l'école École Belleville

Guide pour les familles



2021-22

Merci pour avoir démontré de l'intérêt dans notre programme d'après-l'école. Nous espérons que votre expérience avec nous sera plaisante. Si vous n'avez aucune question, SVP contactez l'école au 902-648-5920.

Le programme et le personnel

Le programme d'après-l'école vise à s'assurer que les besoins individuels de l'enfant en développement soient rencontrés. Nous accordons une importance particulière à la capacité d'offrir un environnement sain et sûr pour les participants. L'apprentissage actif est fortement encouragé en offrant des matériaux et des activités appropriés pour les enfants.

Le personnel travaillera pour bâtir la confiance en soi et l'indépendance chez votre enfant. Un horaire sera établi qui permettra du choix à l'enfant ainsi que des activités pour le groupe entier. Tous les enfants seront attendus de participer dans les activités du programme.

Inscription au programme

Notre programme est offert aux élèves de l'École Belleville à partir de Grandir en français jusqu'à la 6^e année. Pour inscrire un enfant au programme, le parent/tuteur doit compléter le « Formulaire d'inscription » avant que l'enfant puisse participer au programme. Cette information est nécessaire et nous permettra de bien prendre soin de votre enfant.

Pour que votre enfant participe au programme, il devrait être inscrit au plus tard le matin même. Les frais peuvent être payés d'avance par le parent ou le matin même apporté par l'élève. En « **cas d'urgence** », vous pouvez contacter l'école pour inscrire votre enfant le jour même (préférentiellement avant 12h) et le paiement doit absolument être remis le lendemain matin.

En cas de maladie d'un enfant inscrit et qui n'est pas capable de participer, les frais pour cette journée-là deviendront un crédit accordé envers un autre jour. Si l'enfant inscrit ne participe pas pour une autre raison, les frais ne seront pas remboursés ou crédités.

Frais

1 enfant	2 enfants	3 enfants
12,00\$	16,00\$	22,00\$

Les chèques doivent être fait à : École Belleville. Si vous ramassez votre enfant après les heures régulières, vous serez demandés de payer un autre 2,00\$ (par enfant) par demi-heure en retard.

Jours de congé

Le programme d'après l'école **ne sera jamais** ouvert lors d'une journée de tempête, un congé, une fermeture tôt et les journées pédagogiques.

Communication

Une bonne communication entre les parents et la coordinatrice est très importante. Notez que toute information partagée avec la coordinatrice au sujet de votre enfant sera traitée de façon confidentielle. En cas de question ou de problème, les parents sont demandés de contacter Monsieur Simon Surette, le directeur, au 902-648-5920 pour se fixer un rendez-vous.

Politique en matières de santé

Si votre enfant souffre d'un problème médical ou d'allergies à des certaines nourritures, veuillez les indiquer à la coordinatrice du programme.

Si votre enfant est malade et sera absent du programme, veuillez contacter l'école avant le midi.

Si votre enfant tombe malade durant les activités du programme, vous serez contactés. Nous nous attendons qu'une personne autorisée vienne ramasser votre jeune à l'école. Toute maladie contagieuse (picote de poule, oreillons, coqueluche, etc.) doit être rapportée à la coordinatrice. Par la suite, Santé publique sera contactée si ça le mérite.

Nous exigeons que le numéro d'assurance santé (health card) et la date d'expiration soit indiquée sur le formulaire d'inscription de votre enfant.

Goûter

Grâce aux nombres d'allergies, **on ne pourra plus offrir un petit goûter gratuit**. On demande aux familles d'envoyer un petit quelque chose nutritif pour votre enfant. Un rappel que la nourriture amené par votre enfant ne doit pas être partagé avec d'autres enfants.

Jouets/appareils électroniques

Les jouets et appareils électroniques **ne sont pas** permis au programme d'après l'école.

Horaire/Routine

À la fin des activités du programme, votre enfant pourra être ramassé que par les personnes autorisées sur le formulaire d'inscription. Si une autre personne non-autorisée vient chercher votre enfant, l'enfant doit donner une note en indiquant votre permission à la coordinatrice du programme. C'est la responsabilité des parents de contacter l'école au 902-648-5920 s'il y a un changement. On cherche à assurer la sécurité et le bien-être de votre enfant.

Veillez avertir la coordinatrice que vous allez ramasser votre enfant afin qu'elle puisse tenir compte de la présence des participants. On doit savoir à tout instant où se trouve votre enfant. Elle les cochera comme étant ramassé sur sa feuille de présence. Tout enfant et ses objets personnels doivent être ramassés au plus tard à 17h30.

Discipline

Notre programme vise encourager les participants d'apprendre à bien jouer avec les autres. La coordinatrice va discuter des règlements et des conséquences du programme avec les élèves.

On demande les suivants :

- Démontrer le respect envers le personnel
- Démontrer le respect envers les amis et leur propriété
- Utiliser l'équipement de façon sécuritaire et appropriée
- Partager les jouets et l'équipement avec les autres
- Nettoyer votre milieu de travail
- Marcher dans l'école, amusez-vous bien et essayez tout!

Les cas d'incidents disciplinaires seront traités de la façon suivante :

1. Discussion avec l'élève
2. Enlèvement de l'activité et rediriger à une autre activité
3. Discussion avec membre de la famille
4. Feuille de discipline et une visite avec Monsieur Simon la journée même ou le prochain jour d'école
5. Perte de privilèges et participation au programme d'après l'école (des cas persistants et extrêmes).

Merci d'avoir eu choisi the Programme d'après-école à École Belleville!